

■ Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla*

Niche en Europe. En France, nicheuse (en Crau, en Camargue, dans les Causses de Lozère et dans la Vienne) et migratrice peu commune, hivernante occasionnelle.

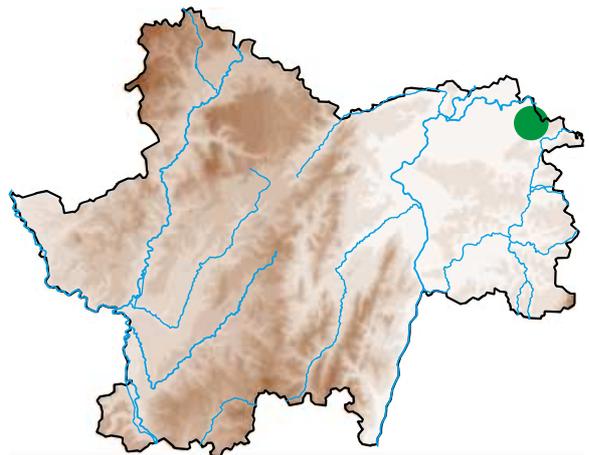
Nicheuse occasionnelle

Une seule preuve de nidification récente en juillet 2001 à Lays-sur-Doubs (FROLET, 2003). Nicheuse sans doute plus régulière qu'il n'y paraît, à rechercher dans la plaine de Bresse. A sans doute déjà niché dans le département au XIX^e siècle : RAGUT la mentionne avant 1836 et MONTESSUS a capturé un mâle et une femelle entre fin avril et mai (date inconnue) à Sassangy (LA COMBLE & POTY, 1958).

Migratrice

Le 04.05.1985, 5 individus sont observés sur l'Île d'Artaix à Artaix.

Jean-Marc FROLET



Carte de répartition de l'Alouette calandrelle en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

■ Cochevis huppé *Galerida cristata*

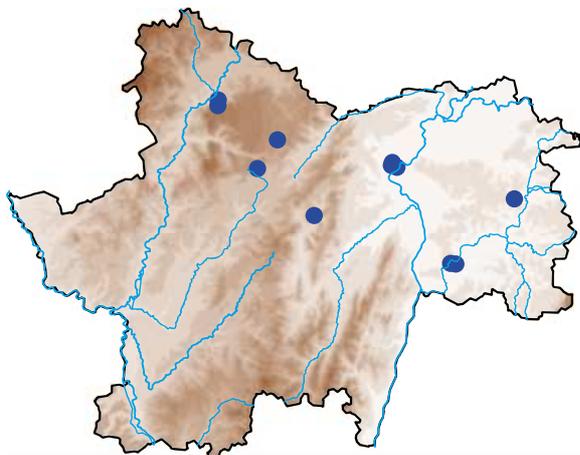
Se reproduit depuis l'Europe Centrale jusqu'au nord-ouest de l'Espagne et au nord-est de l'Italie. En France nicheur peu commun, sédentaire.

Erratisme occasionnel

Des 10 mentions, 4 proviennent du Bassin minier et du Bassin d'Autun, 3 de Chalon-sur-Saône, 2 de la Bresse et 1 de la Côte Chalonnaise.

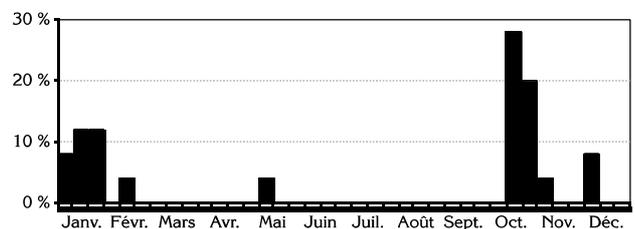
Le passage automnal débute mi-octobre (1 individu le 20.10.1968 à l'Étang de Brandon à Saint-Pierre-de-Vareennes) pour se terminer début novembre (1 individu le 07.11.2005 à Chalon-sur-Saône).

L'hivernage est occasionnel : de 1 à 4 individus du 07.01 au 27.02.1968 au Creusot. À noter, 2 observations de présence hivernale : 2 individus le 17.02.1970 à Saint-Blaise à Autun et 1 individu le 12.12.2005 à Jouvençon.



Localisation des données de Cochevis huppé en Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Le passage printanier est quasi inexistant avec seulement 2 observations tardives le 14.05.1986 au Lac des Prés saint-Jean à Chalon-sur-Saône et une autre en avril 1994 sur le parking de Carrefour à Chalon-sur-Saône.



Phénologie saisonnière du Cochevis huppé d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

La plupart des observations concernent des individus isolés. Au maximum, 3 individus le 03.01.1997 à Saint-Usuge et 4 individus le 20.01.1968 au Creusot.

Durée de séjour : 1 journée avec au maximum 52 jours du 07.01 au 27.02.1968 au Creusot et de 19 jours du 20.10 au 07.11.2005 à Chalon-sur-Saône.

Données historiques

Noté comme « très accidentel par erratisme en hiver » (LA COMBLE & POTY, 1958).

Une seule capture en 1849.

Jean-Marc FROLET

Alouette lulu *Lullula arborea*

La sous-espèce type niche du nord de l'Espagne et de l'Italie jusqu'en Ukraine en passant par la France. En France, nicheuse, migratrice et hivernante peu commune.



Brigitte GRAND

Alouette lulu.

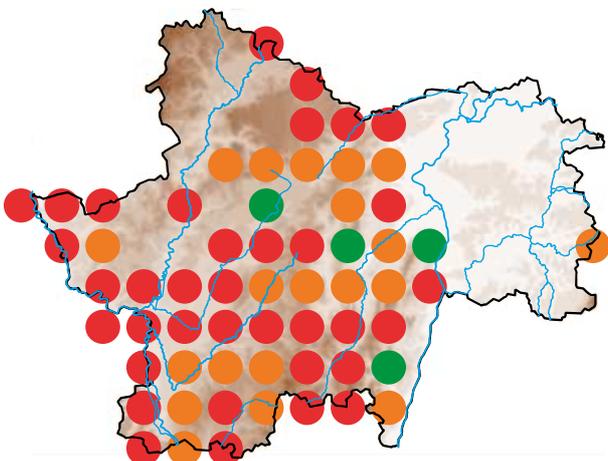
Nicheuse peu commune

L'Alouette lulu est présente dans la plus grande partie du département et semble absente du nord de la Bresse et du Val de Saône.

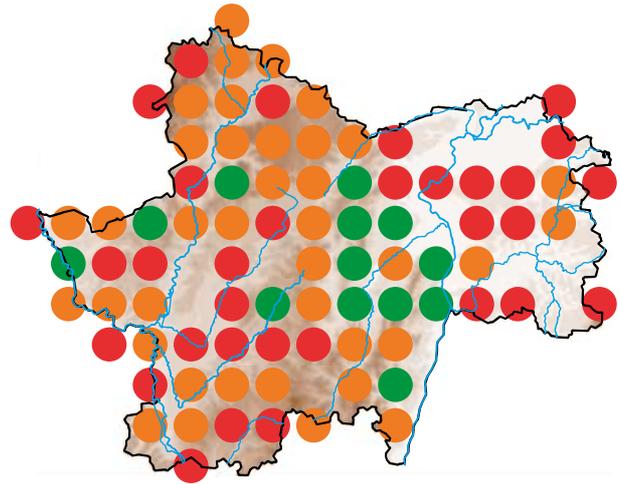
Elle recherche les milieux ras et secs, pourvus de quelques arbres ou arbustes utilisés comme perchoirs. Elle n'aime pas trop les sols argileux et encore moins les grandes zones de cultures. L'espèce considérée comme sédentaire, est présente toute l'année mais peut s'adonner à un certain erratisme.

Les chants les plus précoces sont entendus dès la mi-février. La preuve de la nidification est le plus souvent établie par la constatation de transports de nourriture dans le bec (du 24 avril au 16 juin), beaucoup plus rarement par la découverte du nid (4 poussins le 24.06.2001 à Laives et 3 œufs le 23.05.2009 à Lugny) ou par la découverte d'un jeune non émancipé le 18.07.2009 à la Chapelle-sous-Uchon.

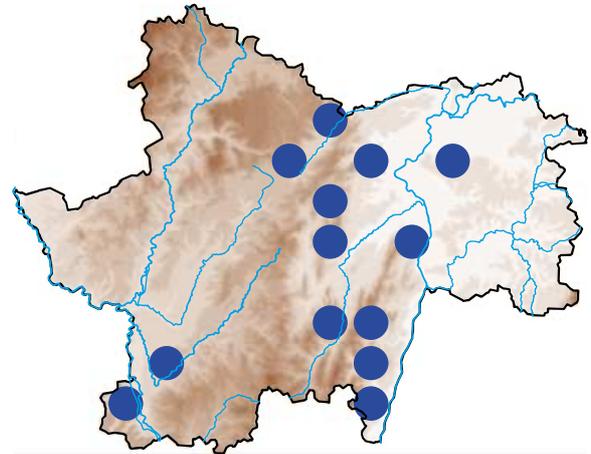
Une étude menée en 2004 sur la ZPS de la vallée de la Loire a permis de recenser 52 chanteurs sur 121 km² prospectés soit une densité de 4,3 couples/10 km² (GRAND & MEZANI, 2005)



Carte de répartition de l'Alouette lulu en période de nidification en Saône-et-Loire de 1960 à 1999.



Carte de répartition de l'Alouette lulu en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Carte de répartition de l'Alouette lulu en hiver (décembre et janvier) en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Migratrice et hivernante peu commune

La migration postnuptiale commence mi-septembre, culmine du 8 au 27 octobre (43 individus le 14.10.1995 à Matour, 44 individus le 21.10.2006 à Laives, 50 le 18.10.1996 et 57 le 13.10.1996 à Matour), pour se terminer mi-novembre.

L'hivernage est occasionnel tout au plus rare, principalement observé sur les Côtes Chalonnaise et Mâconnaise et dans la vallée de la Loire. Ces observations ne concernent le plus souvent qu'un oiseau, jusqu'à 5 individus le 07.01.2003 et 10 individus le 22.12.2003 à Bourg-le-Comte.

Le passage pré-nuptial débute mi-février avec un petit pic à la fin du mois.

Historique et évolution

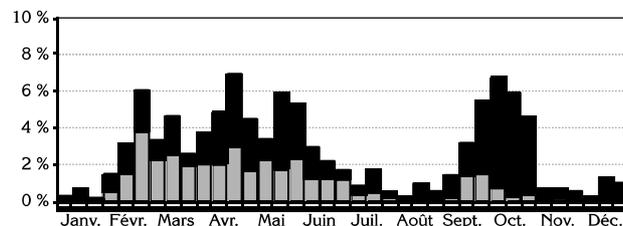
LA COMBLE & POTY (1958) considéraient l'Alouette lulu comme commune dans la montagne et la « Côte », plus rare en plaine, plus commune que l'Alouette des champs dans l'Autunois, peu commune mais aussi abondante que cette dernière en Bresse. Pour LA COMBLE en 1978, l'Alouette lulu est devenue « un nicheur rare » (moins de 10 couples) en Bresse. Du début des

années 1980 à celui des années 2000, l'Alouette lulu avait disparu de la Bresse. La première observation date du 16.04.2001 à Ratenelle mais les suivantes sont beaucoup plus récentes et datent du printemps 2007. Elle réapparaît dans une bonne partie de cette région a priori peu favorable pour elle.

Évolution

En Saône-et-Loire, au vu des données STOC entre 2002 et 2009, l'effectif de l'Alouette lulu est en baisse de 27 % (variation d'effectif non validée). Au niveau national, entre 1989 et 2009, l'effectif est en augmentation de 20 %.

Alain MICHON & Jean-Marc FROLET



Phénologie saisonnière de l'Alouette lulu d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

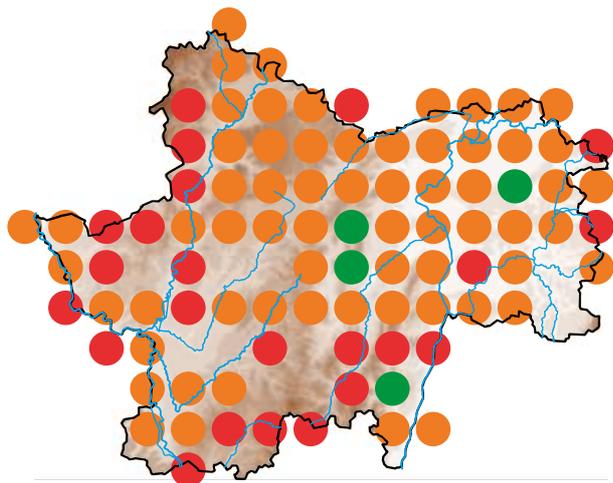
La sous-espèce type niche en France (au nord d'une ligne Toulouse-Genève) jusqu'en Oural. *A. a. cantarella*, occupe le reste de la France et l'Espagne. En France, nicheuse, migratrice et hivernante commune.

Nicheuse commune

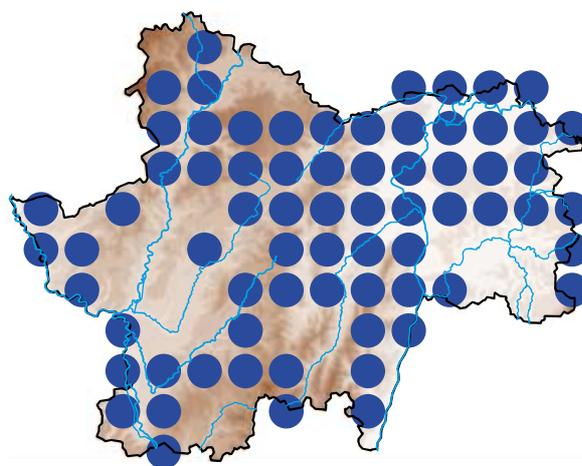
Elle est aujourd'hui présente sur l'ensemble du département en dehors du Haut-Morvan. Elle est un peu moins fréquente dans le sud de la Bresse, dans le Clunisois et le Brionnais. Oiseau des steppes à l'origine, elle niche maintenant dans les prairies, les cultures de céréales, les friches et les pelouses.

LA COMBLE & POTY (1958) considéraient l'Alouette des champs comme un oiseau nicheur répandu et commun, assez rare dans l'Autunois et le devenant en Bresse louchannaise.

Les pontes sont étalées dans le temps du 25 avril au 16 juin (1 ponte date du 14 juillet sans doute une ponte tardive ou de remplacement). Ces pontes sont de 3 à 5 œufs (en moyenne 4 œufs). Le 10 juin un nid est découvert avec 5 poussins.



Carte de répartition de l'Alouette des champs en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.



Carte de répartition de l'Alouette des champs hors de la période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.

Migratrice et hivernante commune

On suppose qu'une partie importante de notre population nicheuse est migratrice. Ces oiseaux avec une partie des oiseaux originaires d'Europe centrale ou du nord vont hiverner dans la péninsule ibérique voire au Maghreb. L'autre partie va hiverner localement.

La migration postnuptiale s'amorce mi-septembre, devient effective la première quinzaine d'octobre, culmine du 18 au 27 octobre (1147 individus le 22.10.1994 à Matour, 781 individus le 22.10.1999 à Matour, 634 individus le 22.10.2000 à Matour, 511 individus le 21.10.2000 à Matour et 386 individus le 31.10.1999 à Bouzeron), se maintient à un niveau moindre jusqu'au 7 novembre (619 individus le 01.11.1999 à Matour) et se termine à la fin du mois.

L'hivernage se fait le plus souvent dans les vallées alluviales (Saône, Doubs, Loire) en bandes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'oiseaux : 500 le 12.01.1999 à Longepierre, 350 le 26.12.1994 à Marnay, 250 le 13.12.1998 à l'Hôpital-le-Mercier. Les années où sont notés les hivernages les plus importants sont 1993, 1994, 1995, 1998, 1999, 2001 et 2003.

Le passage de printemps commence début février, culmine la dernière décade de ce mois (500 individus le 25.02.1999 à Gigny-sur-Saône en période d'inondation) et peut se poursuivre jusqu'à la fin mars.

Évolution

Entre 2002 et 2009, en Saône-et-Loire au vu des données STOC, les effectifs de l'Alouette des champs ont diminué de 22 % (variation d'effectif non significative).

Données de baguage

33 Alouettes des champs baguées (dont 30 d'entre elles en octobre) en Saône-et-Loire ont été reprises, toutes en France et en quasi-totalité (78 %) à la chasse dans le sud-ouest (départements des Landes (15), de la Gironde (6) et des Pyrénées atlantiques (4) surtout). Seules, 2 Alouettes des champs se sont déplacées en direction sud (Ariège et Bouches-du-Rhône).

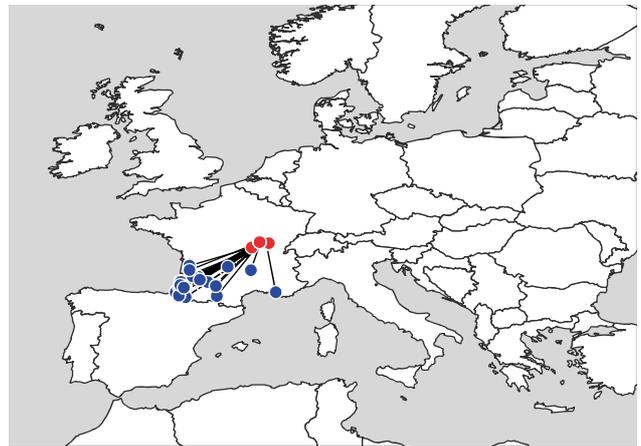
Celles qui ont effectué les plus longs déplacements migratoires ont été tuées dans les Pyrénées atlantiques :

- 1 individu de 2^e année bagué le 22.10.1997 à Fontaines repris le 22.10.1999 (972 jours après) à Athèze (627 km) ;
- 1 individu de plus d'un an bagué le 17.10.2000 à Curgy repris le 02.11.2000 (16 jours après) à Saint-Étienne-de-Bigorre (617 km) ;
- 1 individu de plus de 2 ans bagué le 18.10.2000 à Fontaines repris le 20.10.2002 (732 jours après) à Licq-Athery (611 km) ;
- 1 individu de 1^{re} année bagué le 20.10.2002 à Autun repris le 23.10.2006 (1464 jours après) à Boucau (591 km).

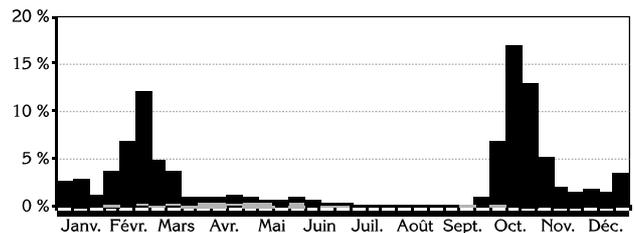
Le record de durée de port de bague concerne une Alouette des champs de 2^e année baguée le 16.10.1998 à Curgy tirée le 02.11.2003 (1843 jours après) à Saint-Martin-de-Seignans (Landes), à 591 km au sud-ouest de Curgy.

Les Alouettes des champs peuvent effectuer de longs parcours journaliers :

- une alouette de plus d'un an baguée le 27.10.2002 à Saint-Aubin-sur-Loire a été contrôlée et relâchée le même jour à Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde) soit après un vol de 365 km ;
- une autre baguée de 1^{re} année le 19.10.2004 à Fontaines a été tuée à la chasse le même jour à Linxe (Landes) soit après un vol de 571 km.



Carte de déplacement de l'Alouette des champs d'après les données de baguage du CRBPO.



Phénologie saisonnière de l'Alouette des champs d'après les données de Saône-et-Loire de 1950 à 2010.

Alain MICHON & Jean-Marc FROLET

HIRUNDINIDAE

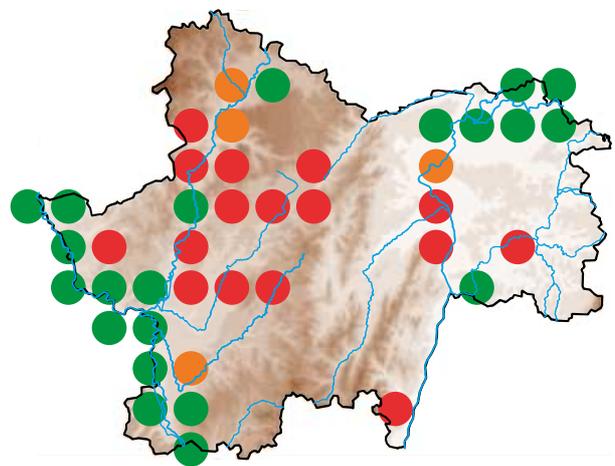
Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

La sous-espèce type niche de l'Europe de l'Ouest jusqu'au Kamtchatka. En France, nicheuse et migratrice commune.

Nicheuse commune localisée

En Saône-et-Loire, l'Hirondelle de rivage niche dans la vallée de la Loire et dans la vallée de l'Arroux (sablères) jusqu'à Autun, sur le Mesvrin jusqu'à Saint-Symphorien-de-Marmagne, en basse vallée du Doubs, dans la basse vallée de la Seille et de façon très localisée dans le Val de Saône au nord de Chalon-sur-Saône.

L'Hirondelle de rivage occupe les berges sablonneuses des cours d'eau où elle peut y creuser sa cavité. Elle fréquente également les zones d'extraction de matériaux comme les gravières et les sablières à condition d'avoir des parois adéquates pour nicher.



Carte de répartition de l'Hirondelle de rivage en période de nidification en Saône-et-Loire de 2000 à 2010.